5. Prestations collectives de SWISSOLAR

Les prestations collectives de SWISSOLAR recouvrent uniquement les services assurés collectivement par la branche, et non pas les services individuels des différents acteurs.

5.1 Politique

- SWISSOLAR oeuvre en faveur des conditions politiques et technologiques cadres qui devront être remplies pour que l'énergie solaire puisse s'imposer sur le marché énergétique suisse.
- L'Agence des Energies renouvelables et de l'Efficacité énergétique (AEE) assume la responsabilité de la défense des intérêts de la branche à l'égard de la Confédération, des cantons, des organisations énergétiques et du public (lobbying) pour l'ensemble des sujets à caractère général. SWISSOLAR prend position lors de débats politiques impliquant l'énergie solaire à l'échelle des cantons et de la Confédération. L'association donne à l'AEE des impulsions utiles relatives à l'énergie solaire.
- SWISSOLAR représente les intérêts de l'énergie solaire face à SuisseEnergie ou à d'autres interlocuteurs similaires.

5.2 L'opinion publique

SWISSOLAR gère un service d'information sur l'énergie solaire de manière neutre en termes d'entreprises et de produits. Cette activité comprend notamment un site Internet, un service de renseignement téléphonique et la publication de documents informatifs.

- SWISSOLAR organise des activités de publicité et de relations publiques communes pour la branche solaire.
- Les publics cibles prioritaires sont les maîtres d'ouvrage et les propriétaires d'immeubles; viennent ensuite les autres milieux intéressés par l'utilisation des énergies renouvelables, tels les fournisseurs d'énergie, les banques, les médias, les associations professionnelles, les partis politiques, etc.
- Ces prestations sont offertes sans but lucratif.
- Dans la mesure du possible, ce service d'information est partiellement financé par des institutions publiques (Confédération, cantons, communes) ou par d'autres organisations intéressées.

5.3 Autres organisations faîtières et groupes d'intérêt

SWISSOLAR représente les intérêts de l'énergie solaire auprès d'autres groupes d'intérêts, en particulier l'économie énergétique.

6. Information et communication

- L'information et les activités de communication sont la contribution majeure de l'association à la promotion de l'image et du développement de l'énergie solaire.
- SWISSOLAR conduit une politique d'information et de communication active sur les plans interne et externe: interne: identification de tous les milieux concernés par l'énergie solaire externe: promotion du solaire en tant qu'énergie d'avenir au potentiel considérable.

7. Organisation

7.1 Structure et direction:

- SWISSOLAR est une association structurée conformément à des principes d'organisation modernes et dotée d'instruments de direction performants. Sa direction de type milice est soutenue par un secrétariat professionnel.
- SWISSOLAR élabore les fondements de ses activités et de ses prestations en y associant l'ensemble des niveaux de l'organisation.
- SWISSOLAR s'efforce d'établir dans sa direction une représentation équitable des régions linguistiques, des domaines d'activité de ses membres et du type d'affiliation des membres.
- Des structures souples et légères sont garantes de l'efficacité des activités.
- Le secrétariat met en oeuvre les programmes définis et assume la responsabilité d'une représentation compétente de la branche.
- SWISSOLAR offre ses services dans toutes les régions linguistiques du pays. L'allemand et le français sont les langues principales.
- SWISSOLAR peut déléguer la réalisation de prestations à ses membres ou à des tiers, pour autant que des considérations d'efficacité le justifient.

7.2 Coopérations

- L'efficacité des activités de l'association est renforcée par des coopérations. Raison pour laquelle SWISSOLAR s'efforce dans la mesure du possible d'identifier et de mobiliser des partenaires potentiels.
- SWISSOLAR collabore avec des institutions nationales et internationales dans le cadre de SuisseEnergie, de la promotion des énergies renouvelables, de l'approvisionnement et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.
- SWISSOLAR recrute ses partenaires parmi les organisations faîtières, les collectivités publiques, les écoles, les instituts de recherche et d'autres associations en Suisse et à l'étranger.

7.3 Finances

Les activités de SWISSOLAR sont financées par les cotisations de ses membres et par le produit de ses services. En obtenant des subsides de la part de collectivités publiques et d'autres organisations, SWISSOLAR accroît d'un facteur multiple les ressources financières assurées par ses membres.

ORGANISATION

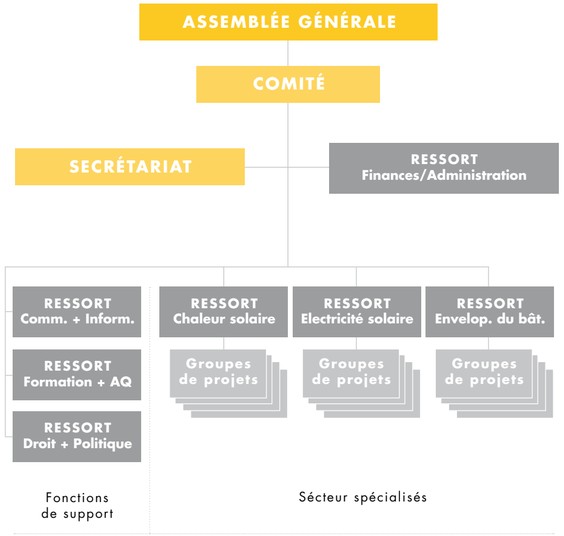

Photos: SSES / 7/2007 / 300 / Nr. 102f

ORGANISATION

PLAN DIRECTEUR POLITIQUE ASSOCIATIVE

PLAN DIRECTEUR

SWISSOLAR

Schweizerischer Fachverband für Sonnenenergie
Association suisse des professionnels de l'énergie solaire
Associazione svizzera dei professionisti dell'energia solare

SWISSOLAR
Secrétariat, Neugasse 6, 8005 Zurich, info@swissolar.ch, www.swissolar.ch
Secrétariat romand, 1700 Fribourg, Infoline 0848 00 01 04, suisse-romande@swissolar.ch

PLAN DIRECTEUR

But du Plan directeur
Le Plan directeur reflète les valeurs fondamentales sur lesquelles repose le développement de l'ensemble de la branche. Il contient les objectifs, les lignes directrices et les principes auxquels devront se conformer les membres de SWISSOLAR individuellement et collectivement, ainsi que l'association dans son ensemble.

1. La voie vers l'approvisionnement énergétique solaire

L'approvisionnement en énergie est l'un des problèmes majeurs auxquels sera confrontée la société au cours des prochaines décennies. L'approvisionnement sous sa forme actuelle n'a aucun avenir. Il est la cause, principale ou partielle, du changement climatique, de conflits armés, de la pollution de l'air et des eaux, ainsi que des irradiations radioactives. Il repose sur des ressources limitées. Ces problèmes sont aggravés par l'accroissement accéléré de la demande énergétique globale. Si nous voulons empêcher une catastrophe majeure et laisser aux générations futures un environnement digne d'être vécu, nous devons sauvegarder les acquis actuels, mais avec une consommation énergétique fortement réduite. Les besoins restants devront être couverts le plus rapidement possible par les agents renouvelables. Le projet «Société à 2000 watts» démontre la viabilité d'un approvisionnement énergétique durable. L'énergie solaire, en tant que principale source renouvelable dans toutes ses applications, jouera un rôle majeur.

Les pays industriels, Suisse comprise, doivent prendre les devants pour activer cette reconversion du système énergétique. La Suisse dépend pour plus de 80% de sources étrangères et non renouvelables. Les émissions de CO_2 par habitant y sont près de quatre fois supérieures à un niveau considéré comme durable à l'échelle mondiale.

L'avènement d'un approvisionnement énergétique viable en Suisse passe par la diminution de la consommation grâce à l'utilisation rationnelle des ressources disponibles et au recours intensif à l'ensemble des sources renouvelables. Cette exigence vaut pour tous les domaines de consommation (électricité, chaleur, carburants). D'ici à 2050, 80% des besoins énergétiques de la Suisse pourront être couverts au moyen de sources renouvelables.

Un tel objectif suppose une amélioration considérable des conditions cadres. A commencer par la vérité des coûts dans le secteur énergétique, par des programmes de marketing pour les nouvelles technologies, par l'allègement des procédures d'autorisation et par des prescriptions dans le domaine de la construction.

L'utilisation active et passive de l'énergie solaire présente le plus grand potentiel des sources renouvelables. Elle jouera par conséquent un rôle de premier plan dans l'approvisionnement énergétique futur de la Suisse. On pourrait, moyennant l'utilisation simultanée des deux technologies, produire un tiers des besoins en chaleur et un tiers des besoins en électricité du pays en utilisant les toitures et infrastructures existantes. C'est aujourd'hui qu'il faut saisir cette opportunité si l'on veut assurer à terme une part substantielle de solaire dans la production indigène.

2. Le solaire – un secteur économique en croissance continue

On entend par «énergie solaire» la production active de chaleur et d'électricité à partir du rayonnement solaire, ainsi que son utilisation passive dans les bâtiments.

Le marché mondial de l'énergie solaire se distingue par une croissance forte et continue. La Suisse possède un savoir-faire qui lui permet de tirer profit de cette croissance. Mais elle ne pourra utiliser cette chance qu'en développant un important marché national d'énergie solaire. Les fabricants ont besoin pour leurs nouveaux produits d'un marché expérimental de proximité. Seule une demande intérieure suffisante permettra le développement d'un secteur solaire performant.

L'énergie solaire est une technologie qui a atteint sa maturité. Mais pour devenir et rester compétitive, elle doit susciter des innovations constantes.

3. L'économie solaire assume des responsabilités

L'économie solaire suisse assume une pleine responsabilité à l'égard de l'utilisation durable des ressources énergétiques disponibles, avec un sens élevé de la qualité. Ce qui se traduit par les éléments suivants:

- Tous les acteurs du marché solaire, dans le cadre de leurs activités, veillent à limiter les atteintes à l'environnement et à empêcher un recours excessif aux ressources existantes tout au long de leur durée de vie. Ils renoncent à utiliser des matériaux qui ne satisfont pas au principe de durabilité.
- Tout ce qui est techniquement faisable n'est pas obligatoirement souhaitable. En cas de doute, les critères d'éthique et de durabilité sont prépondérants.
- L'énergie solaire est mise en oeuvre là où elle s'avère judicieuse. Elle s'octroie ainsi une place équitable dans l'approvisionnement énergétique du pays.
- Des collaborateurs bien formés, motivés et traités avec considération sont une condition essentielle d'une qualité élevée.
- Les membres de l'association cultivent un comportement loyal en matière de concurrence.
- Les membres de l'association s'efforcent d'offrir à leurs clients des produits d'avenir et durables en participant au développement des techniques solaires et par des mesures d'assurance qualité.
- Les clients peuvent se fier à la qualité et au respect des échéances des entreprises membres de l'association; des informations fiables permettent aux clients de prendre des décisions en toute sécurité.

POLITIQUE ASSOCIATIVE

POLITIQUE ASSOCIATIVE

But de la Politique associative
La Politique associative est l'instrument de direction suprême de l'association. Elle engage l'ensemble des organes de l'association.

1. Généralités

- SWISSOLAR est l'organisation faîtière des entreprises et institutions de l'économie solaire, ainsi que des organisations et collectivités publiques qui soutiennent les objectifs de l'économie solaire.
- Pour ses membres, SWISSOLAR apparaît comme une organisation de services dans les domaines de la promotion commune de l'information, de la formation et de l'assurance qualité.
- A l'égard des pouvoirs publics, SWISSOLAR apparaît comme un prestataire de services oeuvrant au développement des applications solaires et à la diffusion d'une information neutre en matière d'entreprises et de produits. L'association s'engage à utiliser les subsides publics obtenus de manière responsable et efficace.
- Sur le plan politique, SWISSOLAR apparaît comme le porte-parole et le défenseur des intérêts de l'économie solaire, en étroite collaboration avec l'Agence des Energies renouvelables et de l'Efficacité énergétique (AEE). L'association n'est liée à aucun parti politique.

2. Buts de l'association

- SWISSOLAR a pour mission de réaliser les objectifs du Plan directeur de la branche.
- SWISSOLAR, en collaboration avec ses membres, oeuvre en faveur du développement de l'énergie solaire dans toutes ses applications. Celles-ci comprennent le secteur photovoltaïque (électricité solaire), le solaire thermique (chauffage des locaux et de l'eau sanitaire) et l'architecture solaire.
- SWISSOLAR crée les conditions politiques et technologiques nécessaires pour que les sources renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie puissent s'imposer sur le marché énergétique suisse.
- SWISSOLAR informe sur les applications de l'énergie solaire et prend des mesures de marketing. Les publics cibles prioritaires sont les maîtres d'ouvrage, les installateurs et décideurs.
- SWISSOLAR développe l'assurance qualité, la formation et la formation continue dans le domaine de l'énergie solaire.
- SWISSOLAR soutient les mesures visant à améliorer la compétitivité de toutes les formes d'énergie renouvelable.
- SWISSOLAR soutient ses membres dans leurs démarches professionnelles sur le marché.

3. Membres

- SWISSOLAR est ouverte à toutes les entreprises, organisations et collectivités publiques qui soutiennent les buts de l'association. Les catégories de membres sont définies dans les statuts de l'association.
- SWISSOLAR mène une politique de recrutement active, avec pour objectif d'accueillir à terme l'ensemble des organisations et institutions suisses, ainsi que les principaux acteurs du marché dans le domaine de l'énergie solaire.

4. Prestations individuelles de SWISSOLAR

Les «prestations individuelles» recouvrent l'ensemble des services que l'association assure à ses membres:

- SWISSOLAR fournit à ses membres de l'information et de l'aide à l'organisation de manifestations en termes de développement de produits, de technique, d'assurance qualité, de gestion d'entreprise, de droit, de formation et de formation continue. Ces outils comprennent du matériel d'information gratuit ou à prix réduit, du matériel publicitaire, ainsi que des formulaires type pour la vente de produits et l'organisation de journées portes ouvertes.
- SWISSOLAR prend des mesures en faveur de la croissance du marché et de la compétitivité des produits et de la branche.
- Les fournisseurs de technologie solaire affiliés à SWISSOLAR sont activement soutenus dans leurs démarches auprès de clients potentiels. Ils disposent à cet effet de l'annuaire «Les professionnels du solaire», disponible sur Internet et distribué sous forme imprimée. L'association offre un appui publicitaire gratuit lors des manifestations de ses membres.
- SWISSOLAR soutient des apparitions groupées de prestataires d'énergie solaire, en organisant par exemple des campagnes d'information. L'association crée des plates-formes pour des activités communes, pour le développement de synergies et pour des activités de relations publiques.
- SWISSOLAR fournit à ses membres des informations utiles sur les tendances majeures qui apparaissent à l'échelon national et international. A cet effet, l'association ou ses représentants siègent dans des commissions et adhèrent à des organisations nationales et internationales.
- SWISSOLAR favorise les échanges d'expériences entre ses membres. Elle organise à cet effet des manifestations et diffuse des informations ciblées sur Internet.
- SWISSOLAR offre à ses membres la possibilité de participer à des activités de réseau, en collaborant aux travaux du comité, des commissions et des groupes de projets.
- SWISSOLAR soutient les efforts d'implantation de ses membres sur les marchés étrangers.
- SWISSOLAR aide ses membres lors de l'élaboration de prises de position politiques.